



2006-07-06 / Une famille tchétchène a passé quarante-huit heures en rétention

Un couple tchétchène et ses quatre enfants, dont un bébé de trois mois, étaient depuis lundi en centre de rétention à Saint-Exupéry.

Finalement, les Sabirov ont été remis en liberté, apparemment sur ordre du ministère de l'Intérieur

La famille Sabirov et leurs quatre enfants, âgés de 3 mois à 11 ans, sont sous le coup d'un arrêté de réadmission. Ils ont été interpellés à Dôle, dans le Jura, où ils résidaient depuis leur arrivée en France en décembre dernier, après être passés par la Pologne. Ils ont ensuite été placés en rétention à Saint-Exupéry. Pour le Réseau éducation sans frontières, "la chasse à l'enfant a commencé". Trois des enfants Sabirov étaient scolarisés cette année. Le collectif a dénoncé les conditions d'interpellation. Lundi, les policiers sont venus chercher l'une des filles du couple à l'école.

Pourtant la famille n'entre pas dans les conditions de la circulaire Sarkozy, mais Resf plaide pour une approche humaine : "Leurs enfants sont scolarisés, leur bébé est né en France, et la mère est en mauvaise santé", souligne Mireille Pelloux, de Resf Rhône. La préfecture du Jura invoquait, le "respect du droit". "La famille Sabirov a demandé l'asile en France, mais elle avait déjà fait une première demande en Pologne en 2004. En vertu des accords de Dublin, ils doivent donc être réadmis en Pologne pour que leur requête soit examinée", a indiqué un représentant de la préfecture. Hier matin, la famille a été présentée à un juge des libertés au tribunal de grande instance de Lyon, qui s'était prononcé pour une prolongation de la rétention. Finalement, les Sabirov ont été remis en liberté, apparemment sur ordre du ministère de l'Intérieur. "La mobilisation a payé mais le problème n'est pas réglé pour autant", rappelait hier Mireille Pelloux. J.-B.L. (avec AFP)

metro © 2003 - tous droits réservés